

ATTEINDRE LES SOMMETS



IFYC
L'INSTITUT DE
FORMATION

FORMATIONS 2022 / 23

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

ÉDITO

Chers amis,

Nous sommes particulièrement heureux de vous envoyer ce catalogue de formation pour la campagne 2022/2023.

Il est pour nous le symbole de notre engagement auprès de vous et de notre capacité d'adaptation pour répondre à vos enjeux et à vos problématiques.

Nous prenons à cœur notre ancrage territorial et, plus que jamais, nous souhaitons être votre allié formation.

Le contexte très particulier qui s'impose à nous, nous oblige à repenser notre offre.

Loin de s'appauvrir, elle s'enrichit de nouveaux formateurs, de nouveaux partenaires, de nouveaux thèmes.

Ainsi, en expertise, nous travaillerons désormais avec d'autres prestataires de formation reconnus dans leur domaine d'intervention.

En commissariat, vous retrouverez les thèmes de CNCC formation que nous avons programmées exclusivement pour vous.

Evidemment, suite au succès de la formation de réviseur comptable, une nouvelle session débutera en septembre. C'est le moment de faire évoluer ou de consolider les compétences de vos collaborateurs.

Avec Anne-Sophie RICHARD, notre offre de services se veut agile et nous souhaitons répondre à tous vos besoins. Si vous souhaitez une formation sur une thématique, dites-le-nous, nous serons votre relais, d'autres cabinets ayant sans doute le même besoin.

Plus que jamais nous avons besoin de votre confiance et de votre soutien.

Toujours à vos côtés, nous espérons que notre offre saura répondre à vos attentes.



François HOSPITAL
*Président de
l'Institut de Formation
Yves Chabrier*

François HOSPITAL



AU SERVICE DE LA PROFESSION COMPTABLE DEPUIS PLUS DE 35 ANS



Nous avons obtenu, en octobre 2020, la certification nationale QUALIOPi, gage de notre investissement qualité tant sur le contenu de nos formations que sur les animations et sur notre accompagnement pour répondre à vos besoins.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

**Optimisez
votre temps consacré
à la formation**

**Bénéficiez d'outils
pour gérer votre
budget formation**

**Disposez d'un confort
d'organisation dans la mise
en oeuvre de vos actions**

Le plan de formation devient le **plan de développement des compétences**.
Nous sommes là pour vous accompagner, que ce soit pour vous présenter notre offre de formation, vous seconder dans l'élaboration du plan de développement des compétences de votre cabinet, ou simplement répondre à toutes vos questions.

Faites appel à nos services.

Votre interlocutrice :



Anne-Sophie RICHARD
*Responsable du Développement
et de la Formation*
asrichard@ifyc.fr

L'INTRA, ET POURQUOI PAS ?

**Formation
dans le lieu
de votre choix**

**Dates en
fonction de vos
disponibilités**

**Formation
sur mesure**

**Optimisation
des coûts de
formation**

**Outil de
cohésion
d'équipe**

Nous vous accompagnons dans l'élaboration du cahier des charges de votre projet et nous vous proposons une réponse pédagogique et financière personnalisée et adaptée.

NOUVEAU PORTAIL DE FORMATION

Un seul et unique portail
pour toutes vos formations
<https://ifycportail.agate-erp.fr/>

The screenshot shows the IFYC website interface. At the top left is the IFYC logo. On the right, there is a navigation menu with 'Nos Formations' and 'La Société' highlighted by red circles and the number '1'. Below the menu is a search bar with the text 'Votre recherche' and a magnifying glass icon, also highlighted by a red circle and the number '2'. The main content area features a banner with an illustration of two people talking, titled 'Qui sommes-nous?' with a quote icon. Below this are sections for 'Accessibilité de nos formations', 'Coordonnées' (with contact information and a map icon), and 'Actualités' (with a news item about 'Formation Réviseur comptable').

Vous ne repartez pas de zéro, vous retrouverez :

- Votre historique de formation.
- Vos documents.
- Vos collaborateurs.

COMMENT FAIRE VOS INSCRIPTIONS ?

Inscriptions en ligne

Vous devez être connecté pour faire vos inscriptions :

- Sur le portail cabinet pour faire vos inscriptions au titre du cabinet.
- Sur le portail individuel pour faire vos inscriptions en votre nom.

The screenshot shows the IFYC website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Nos Formations', 'La Société', and 'Mon compte' menus. Below this, the main header features the IFYC logo and a search bar. The main content area is titled 'Les formations REVISEUR COMPTABLE' and includes a 'Faire une demande INTRA' button. The page is divided into several sections: 'Description de la formation', 'Valeur ajoutée', and 'Contenu'. On the right side, there are three boxes: 'Détail' (with course reference, duration, and creation date), 'Contact' (with contact name and email), and '1 cycle programmé' (with location, dates, and price). The 'S'inscrire' button in the '1 cycle programmé' section is circled in red.

1 – Espace Client : connectez-vous sur votre portail en tant que cabinet ou en tant que client.

Identifiants et mot de passe : ils vous sont envoyés par mail. Si vous ne les avez pas reçus contactez-nous. (contact@ifyc.fr)

2 – Votre catalogue de formation :

Retrouvez toutes nos formations et inscrivez-vous directement en ligne.

Pour toutes questions, l'équipe de l'IFYC est à vos côtés pour vous accompagner.

FORMATION RÉVISEUR COMPTABLE

Formez vos nouveaux salariés et faites évoluer vos collaborateurs pour qu'ils fassent les travaux de révision des comptes afin d'établir les comptes annuels, dans une démarche méthodologique associée aux obligations de la profession.

Durée : 196 h (28 jours) **Dates :** Du 21/09/2022 au 15/01/2023 **Tarifs :** 3990 €

PRÉREQUIS

- Avoir des connaissances en comptabilité

OBJECTIFS

- Connaître le cadre d'intervention et les missions des cabinets comptables, et en maîtriser les diligences.
- Maîtriser les travaux de révision d'un grand livre et connaître l'ensemble des cycles de révision.
- Connaître et savoir gérer les difficultés comptables qu'il est possible de rencontrer dans la tenue d'un dossier comptable.
- Établir et réviser le déclaratif fiscal dans le respect des dispositifs législatifs en vigueur.
- Préparer les comptes annuels et les éléments constituant la liasse fiscale.

PUBLICS

- Jeunes diplômés sortant des filières de gestion et de comptabilité à partir du niveau BAC+2
- Collaborateurs de cabinets qui souhaitent évoluer
- Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle

VALIDATION

- Attestation de présence

Modules également disponibles à l'unité

CONTENU

MODULE 1 : Introduction : cadre conceptuel

MODULE 2 : Démarche générale de la mission de présentation

MODULE 3 : Cycles de révision

3.1 : Cycle trésorerie finance

3.2 : Cycle achats fournisseurs

3.3 : Cycle ventes et clients

3.4 : Cycle stocks et travaux en cours

3.5 : Immobilisations

3.6 : État impôts et taxes

3.7 : Social

3.8 : Capitaux propres

3.9 : Autres comptes

3.10 : Annexes

MODULE 4 : Fin de mission

MODULE 5 : Mise en pratique

EXAMEN FINAL

MON CABINET ET MOI

FAIRE FACE À LA PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE, FIDÉLISER, RÉORGANISER

Réf : CAB01

Durée : 3,5h

Date : 18/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Directeur de bureau

RACHETER UNE CLIENTÈLE LES PIÈGES À ÉVITER SUR LE PLAN MANAGÉRIAL

Réf : CAB02

Durée : 7h

Date : 14/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT

Public : Expert-comptable,
Commissaire aux comptes

METTRE EN ŒUVRE LE TÉLÉTRAVAIL

Réf : CAB04

Durée : 7h

Date : 24/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Commissaire aux
comptes, Directeur de bureau, Responsable RH

PRÉPARATION DEC / STAGIAIRES

TROUVER SON SUPER POUVOIR POUR SE RÉALISER EN CABINET

Réf : DEC03

Durée : 7h

Date : 17/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable stagiaire

OCCUPER SA PLACE DE FUTUR(E) EXPERT

Réf : DEC04

Durée : 7h

Date : 15/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable stagiaire

MÉTHODOLOGIE ET ORIENTATION DU MÉMOIRE

Réf : DEC01

Durée : 7h

Date : 28/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable stagiaire,
Mémorialiste

COACHING MÉMOIRE

Réf : DEC02

Date : Accompagnement individuel

Lieu : Visio

Tarifs : 1200 € HT

Public : Expert-comptable stagiaire,
Mémorialiste

RÉVISION ET COMPTABILITÉ

RÉVISEUR COMPTABLE

Réf : REC01

Durée : 196h

Date : Du 21/09/2022 au 15/01/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 3 990,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 1 INTRODUCTION ET CADRE CONCEPTUEL

Réf : REC01-1

Durée : 7h

Date : E-learning

Tarifs : 150,00 € HT

Public : Collaborateur comptable

MODULE 2 DÉMARCHE GÉNÉRALE DE LA MISSION DE PRÉSENTATION

Réf : REC01-2

Durée : 7h

Date : 21/09/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 200,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.1 CYCLE TRÉSORERIE FINANCE

Réf : REC01-301

Durée : 14h

Date : 22 & 23/09/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 400,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.2 CYCLE ACHATS FOURNISSEURS

Réf : REC01-302

Durée : 17,5h

Date : du 26 au 28/09/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 500,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable Révision et comptabilité

MODULE 3.3 CYCLES VENTES ET CLIENTS

Réf : REC01-303

Durée : 17,5h

Date : Du 28 au 30/09/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 500,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

RÉVISION ET COMPTABILITÉ

ACTUALITÉS COMPTABLES ET FISCALES TRIMESTRIELLES

Réf : REC03

Durée : 2h

Date : 03/10/2022

Date : 12/12/2022

Date : 13/06/2023

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 120,00 € HT de coût pédagogique

+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur comptable, Responsable de dossier,
Expert-comptable.

MODULE 3.4 CYCLE STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Réf : REC01-304

Durée : 10,5h

Date : 24 & 25/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 300,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.5 IMMOBILISATION

Réf : REC01-305

Durée : 10,5h

Date : 25 & 26/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 300,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.6 ETAT, IMPÔT ET TAXES

Réf : REC01-306

Durée : 28h

Date : du 22 au 25/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 800,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.7 SOCIAL

Réf : REC01-307

Durée : 28h

Date : 27 & 28/10/2022

+ 3 & 4/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 800,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

LA LOCATION MEUBLÉE ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX

Réf : REC04

Durée : 7h

Date : 28/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Collaborateur expérimenté

RÉVISION ET COMPTABILITÉ

MODULE 3.8 CAPITAUX PROPRES

Réf : REC01-308

Durée : 14h

Date : 29 & 30/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 400,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.9 AUTRES COMPTES

Réf : REC01-309

Durée : 7h

Date : 01/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 200,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

ARRÊTÉ LES COMPTES ANNUELS DE L'ENTREPRISE AVEC EFFICACITÉ

Réf : REC02

Durée : 7h

Date : 01/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur comptable

MODULE 3.10 ANNEXE

Réf : REC01-310

Durée : 7h

Date : 02/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 200,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

COMMENT TRAITER UN DOSSIER BNC - NIVEAU 1

Réf : REC05

Durée : 7h

Date : 07/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur comptable, Responsable de dossier

COMMENT TRAITER UN DOSSIER ASSOCIATION

Réf : REC07

Durée : 3,5h

Date : 14/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique

+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-comptable.

RÉVISION ET COMPTABILITÉ

MODULE 4 FIN DE MISSION

Réf : REC01-4

Durée : 14h

Date : 19 & 20/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 400,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

MODULE 5 MISE EN PRATIQUE

Réf : REC01-5

Durée : 7h

Date : 05/01/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 200,00 € HT de coût pédagogique

Public : Collaborateur comptable

COMMENT TRAITER UN DOSSIER BNC - NIVEAU 2

Réf : REC06

Durée : 7h

Date : 23/01/2023 **Lieu :** Clermont-Ferrand

Date : 02/02/2023 **Lieu :** Aurillac

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-comptable

LE STATUT SOCIAL DU CHEF D'ENTREPRISE

LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION SOCIALE : PRÉVOYANCE, FRAIS DE SANTÉ, RETRAITE, EPARGNE, PROTECTION DIVERSES

Réf : DIR07

Durée : 7h

Date : 20/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

AUDITS DE PROTECTION SOCIALE : CALCULS DES DROITS / ANALYSE DE CONFORMITÉ / CONSEILS PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE.

Réf : DIR08

Durée : 7h

Date : 21/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

CHOIX DE RÉMUNÉRATIONS DU DIRIGEANT SALARIÉ ET TNS : INCIDENCES SUR PRÉVOYANCE ET RETRAITE. PROTECTION ET OPTIMISATION DES REVENUS ACTUELS ET DIFFÉRÉS

Réf : DIR09

Durée : 7h

Date : 08/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

PARCOURS DIRIGEANT

Réf : DIR01

Durée : 15h

Date : E-learning

Tarifs : 600,00 € HT de coût pédagogique

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

PARCOURS ASSURANCE

Réf : DIR02

Durée : 15h

Date : E-learning

Tarifs : 600,00 € HT de coût pédagogique

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

PARCOURS RETRAITE

Réf : DIR03

Durée : 15h

Date : E-learning

Tarifs : 600,00 € HT de coût pédagogique

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

LE STATUT SOCIAL DU CHEF D'ENTREPRISE

PARCOURS PRÉVOYANCE

Réf : DIR04

Durée : 15h

Date : E-learning

Tarifs : 600,00 € HT de coût pédagogique

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

PARCOURS MODE DE DÉTENTION

Réf : DIR05

Durée : 15h

Date : E-learning

Tarifs : 600,00 € HT de coût pédagogique

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

PARCOURS IMMOBILIER, MODE DE DÉTENTION ET FINANCEMENT

Réf : DIR06

Durée : 15h

Date : E-learning

Tarifs : 600,00 € HT de coût pédagogique

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

PANORAMA DE L'ACTUALITÉ FISCALE

Réf : FIS16

Durée : 7h
Date : 16/09/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 440.00 € HT de coût pédagogique
+ 45.00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Stagiaire, Responsable de dossier

TVA À L'IMPORTATION

Réf : FIS01

Durée : 3,5h
Date : 11/10/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable, Commissaire aux comptes

L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE (CRÉATION, GESTION, TRANSMISSION, TRANSFORMATION)

Réf : FIS15

Durée : 7h
Date : 14/11/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 440.00 € HT de coût pédagogique
+ 45.00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Stagiaire, Responsable de dossier

LA TVA INTRACOMMUNAUTAIRE AVEC UN FOCUS PARTICULIER SUR LE E-COMMERCE

Réf : FIS02

Durée : 7h
Date : 16/11/2022 **Lieu :** Aurillac
Date : 15/12/2022 **Lieu :** Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable, Commissaire aux comptes

MESURER L'IMPACT DE L'AFFECTION DU RÉSULTAT « ENCAPSULEMENT » OU DISTRIBUTION

Réf : FIS14

Durée : 7h
Date : 09/12/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 440.00 € HT de coût pédagogique
+ 45.00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Stagiaire, Responsable de dossier

DOSSIER ASSOCIATION : ASPECTS FISCAUX

Réf : FIS03

Durée : 3,5h
Date : 13/12/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

FISCALITÉ

PRATIQUE MAITRISÉE DE L'INTÉGRATION FISCALE

Réf : FIS04

Durée : 7h

Date : 27/01/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable,
Commissaire aux comptes

PANORAMA DE L'ACTUALITÉ CIVILE PATRIMONIALE

Réf : FIS17

Durée : 7h

Date : 14/02/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes,
Stagiaire, Responsable de dossier

LA DÉCLARATION DES REVENUS : PERFECTIONNEMENT

Réf : FIS05

Durée : 7h

Date : 17/04/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

LES REVENUS FONCIERS

Réf : FIS06

Durée : 7h

Date : 18/04/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

LA HOLDING ANIMATRICE IMPACT FISCAL DIRECT ET INDIRECT

Réf : FIS10

Durée : 2h

Date : En cours

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes

AUDIT DES RISQUES TVA

Réf : FIS11

Durée : 7h

Date : En cours

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes

FISCALITÉ

LA TVA IMMOBILIÈRE

Réf : FIS12

Durée : 7h

Date : En cours

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

L'EXONÉRATION FISCALE DES PLUS-VALUES VISANT LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Réf : FIS13

Durée : 2h

Date : En cours

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable

LOI DE FINANCES 2023 - JEAN-PIERRE COSSIN

Réf : FIS18

Durée : 7h

Date : En cours

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable,
Commissaire aux comptes

LOI DE FINANCES 2023

Réf : FIS18

Durée : 7h (3h30 si peu de nouveautés)

Date : 07/02/2023 **Lieu** : Clermont-Ferrand

Date : 08/02/2023 **Lieu** : Aurillac

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Responsable de dossier, Expert-Comptable,
Commissaire aux comptes

AUDIT

L'AUDIT D'ACQUISITION : ENTRE CRÉATION DE VALEUR ET MAÎTRISE DES RISQUES

Réf : AUD03

Durée : 7h

Date : 25/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 410,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

EVALUER LE CONTRÔLE INTERNE POUR MIEUX MAÎTRISER LE RISQUE D'AUDIT : APPLICATION PRATIQUE

Réf : AUD12

Durée : 7h

Date : 26/10/2022

Lieu : Aurillac

Tarifs : 410.00 € HT de coût pédagogique

+ 45.00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes, Collaborateur CAC

ACTUEL ASSOCIATIONS ET FONDATIONS 2022

Réf : AUD01

Durée : 7h

Date : 27/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

ACTUEL 2022

Réf : AUD01

Durée : 7h

Date : 03/11/2022 à Aurillac

Date : 07/11/2022 au Puy en Velay

Date : 08/11/2022 à Clermont-Ferrand

Date : 20/12/2022 à Clermont-Ferrand

Date : 17/01/2023 à Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

COMPRENDRE ET PRATIQUER LES SONDAGES EN AUDIT

Réf : AUD01

Durée : 7h

Date : 15/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

AUDIT DES EHPAD : POINTS DE VIGILANCE

Réf : AUD07

Durée : 7h

Date : 17/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 410,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

AUDIT

L'AUDIT DES PME ET TRANSITION NUMÉRIQUE : RISQUES ET ATOUTS

Réf : AUD09

Durée : 7h

Date : 25/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 410,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

EVALUATION FINANCIÈRE : LES INDISPENSABLES

Réf : AUD06

Durée : 7h

Date : 29/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

PREMIER EXERCICE D'UN NOUVEAU MANDAT : LES ESSENTIELS

Réf : AUD05

Durée : 3h30

Date : 05/12/2022 le matin

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 250,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

LES PROCÉDURES ANALYTIQUES : EFFICACITÉ DANS LA DÉMARCHE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Réf : AUD04

Durée : 7h

Date : 06/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 410,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

LES INCORPORELS : UN SUJET ANNUEL MAJEUR

Réf : AUD02

Durée : 7h

Date : 12/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 410,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

LE CAC, ACTEUR DE LA CYBERSÉCURITÉ

Réf : AUD10

Durée : 7h

Date : 14/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

AUDIT

ARRÊTÉ DES COMPTES 2022 - ASPECTS COMPTABLES ET FISCAUX

Réf : AUD01

Durée : 7h

Date : 19/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

LE TABLEAU DE BORD DE L'ENTREPRISE ET LE SUIVI DE SA TRÉSORIE

Réf : GESF01

Durée : 7h
Date : 02/12/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur comptable, Responsable de dossier

ACCOMPAGNER SON CLIENT À LA CESSIION DE SON CABINET LIBÉRAL

Réf : GESF03

Durée : 7h
Date : 05/01/2023
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER SES CLIENTS POST COVID

Réf : GESF04

Durée : 7h
Date : 06/01/2023
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable

EVALUATION DES PRÉJUDICES ÉCONOMIQUES

Réf : GESF05

Durée : 3,5h
Date : 19/10/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 250,00 € HT de coût pédagogique
Public : Expert-comptable, Expert-comptable judiciaire, Commissaire aux comptes

DROIT DE LA FAMILLE MISSIONS DE L'EXPERT-COMPTABLE DE JUSTICE ASPECTS PRATIQUES

Réf : GESF06

Durée : 7h
Date : En cours
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 520,00 € HT de coût pédagogique
Public : Expert-comptable, Expert-comptable judiciaire, Commissaire aux comptes

PAIE / SOCIAL

ABATTEMENT POUR FRAIS PROFESSIONNEL: RÉFORME AU 01/01/2023

Réf : SOC05

Durée : 1,5h
Date : 12/09/2022
Lieu : Classe virtuelle
Tarifs : 120,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur social

DE L'EMBAUCHE À LA RUPTURE : LES POINTS DE VIGILANCE

Réf : SOC01

Durée : 7h
Date : 26/09/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur social, Responsable social

GESTION DE L'INAPTITUDE ET DES VISITES MÉDICALES OBLIGATOIRES

Réf : SOC13

Durée : 2h
Date : 06/10/2022
Lieu : Classe virtuelle
Tarifs : 120,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur social

LES BASES DE LA PAYE

Réf : SOC02

Durée : 7h
Date : 12/10/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur social

ACTUALITÉ DE LA PAIE

Réf : SOC04

Durée : 3,5h
Date : 17/10/2022 (après-midi)
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur social

L'AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA PAIE

Réf : SOC03

Durée : 7h
Date : 24/10/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur social, Responsable social

PAIE / SOCIAL

CCN BUREAU D'ÉTUDE

Réf : SOC06

Durée : 2h

Date : 14/11/2022

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 120,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur social

DROIT DU TRAVAIL EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Réf : SOC10

Durée : 14h

Date : 21 & 22/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 700,00 € HT de coût pédagogique
+ 90,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur social, Responsable social, Expert-Comptable

RISQUE PROFESSIONNEL

Réf : SOC11

Durée : 2h

Date : 05/12/2022

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 120,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur social

CONFORMITÉ DES RÉGIMES DE PROTECTION SOCIALE PRÉVOYANCE, FRAIS DE SANTÉ DE TYPE COLLECTIFS

Réf : SOC09

Durée : 7h

Date : 09/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur social

CCN BTP

Réf : SOC12

Durée : 2h

Date : 10/02/2023

Lieu : Classe virtuelle

Tarifs : 120,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur social

ACTUALITÉS SOCIALES

Réf : SOC08

Durée : 7h

Date : 01/02/2023 **Lieu** : Aurillac

Date : 23/02/2023 **Lieu** : Clermont-Ferrand

Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Responsable social

JURIDIQUE

DOSSIER ASSOCIATION : ASPECTS JURIDIQUE

Réf : JUR01

Durée : 3,5h
Date : 13/12/2022
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 185,00 € HT de coût pédagogique
+ 22,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur juridique, Responsable de dossier,
Expert-comptable

ACTUALISATION EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Réf : JUR06

Durée : 7h
Date : En cours
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes

SECRÉTARIAT JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES : ASPECTS OPÉRATIONNELS

Réf : JUR02

Durée : 14h
Date : En cours
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 700,00 € HT de coût pédagogique
+ 90,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur comptable, Collaborateur juridique.

SECRÉTARIAT JURIDIQUE DES OPÉRATIONS DE FUSION, SCISSION ET APPORT PARTIEL D'ACTIF

Réf : JUR03

Durée : 7h
Date : En cours
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Collaborateur juridique, Expert-comptable

RÉFORME DU DROIT DES SÛRETÉS

Réf : JUR04

Durée : 7h
Date : En cours
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable

DISSOLUTION ET LIQUIDATION DES SOCIÉTÉS : LES ÉTAPES- CLÉS À NE PAS MANQUER

Réf : JUR05

Durée : 7h
Date : En cours
Lieu : Clermont-Ferrand
Tarifs : 350,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation
Public : Expert-comptable

AGRICOLE

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DES COTISATIONS SOCIALES DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE

Réf : AGRI03

Durée : 7h

Date : 24/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable

COMMENT ABORDER LE DOSSIER DE TRAVAIL AGRICOLE

Réf : AGRI02

Durée : 14h

Date : 29 & 30/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 880,00 € HT de coût pédagogique

+ 90,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Collaborateur comptable

LES PARTICULARITÉS JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCALES DES COOPÉRATIVES AGRICOLES - NIV 1

Réf : AGRI04

Durée : 14h

Date : 15 et 16/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 880,00 € HT de coût pédagogique

+ 90,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable, Commissaire aux comptes

ACTUALITÉ FISCALE ET JURIDIQUE AGRICOLE

Réf : AGRI01

Durée : 7h

Date : 11/01/2023

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique

+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable

GESTION DE PATRIMOINE

LA HOLDING COMME OUTIL DE TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE

Réf : GPAT04

Durée : 7h

Date : 27/09/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable

LA DÉFISCALISATION PASSÉE AU PEIGNE FIN

Réf : GPAT02

Durée : 7h

Date : 13/10/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable

BACK OFFICE : LES FONDAMENTAUX DU CONSEIL PATRIMONIAL NIVEAU 2

Réf : GPAT01

Durée : 14h

Date : 17/11/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 880,00 € HT de coût pédagogique
+ 90,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable

PLUS VALUES IMMOBILIÈRES, MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉS

Réf : GPAT03

Durée : 7h

Date : 08/12/2022

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 440,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Expert-comptable

RESPONSABILITÉ SOCIÉTAL DES ENTREPRISES

DEVENIR OTI (ORGANISME TIERS INDÉPENDANT) AUPRÈS COFRAC : QUE EST LA DÉMARCHE ?

Réf : RSE01

Durée : 3,5h + déjeuner

Date : En cours

Lieu : Clermont-Ferrand

Tarifs : 200,00 € HT de coût pédagogique
+ 45,00 € HT de forfait d'organisation

Public : Commissaire aux comptes

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur. Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'IFYC. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

1. Dispositions générales

Le présent règlement s'applique à tous les participants. Chaque participant est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il participe à une formation dispensée par l'IFYC. Toute personne en formation doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

2. Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque participant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de la formation, ainsi qu'en matière d'hygiène. Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux participants sont celles de ce dernier règlement.

3. Discipline, tenue et comportement

Les participants sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

En application du décret n° 2004-1386 du 15 novembre 2004 codifiant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de formation et dans l'ensemble des locaux.

Il est interdit aux participants de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme de formation ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Il est interdit aux participants d'introduire et de consommer de la drogue. Tout contrevenant sera exclu définitivement de l'IFYC et les autorités de police saisies. Il est demandé de ne pas téléphoner, ni recevoir d'appels dans les

salles de formation.

Afin de ne pas perturber les formations, les messages extérieurs à destination d'un participant sont notés par le secrétariat de l'IFYC et sont transmis au moment de la pause. Dans les salles, des corbeilles à papier sont mises à disposition. Leur utilisation permet de respecter les règles élémentaires de propreté.

4. Horaires, absences et retards

Les horaires de la formation sont fixés par l'IFYC et portés à la connaissance des participants à l'occasion de la transmission de la convocation de formation, les participants sont tenus de respecter ces horaires.

En cas de retard, le participant doit prévenir l'IFYC par téléphone avant le démarrage de la formation afin que l'animateur organise au mieux sa formation. A son arrivée, il passera par l'accueil de l'IFYC pour avertir de sa présence.

Tout retard devra demeurer exceptionnel. Aucun motif ne saurait justifier des retards répétés ; il appartient aux participants de prendre des dispositions pour respecter l'organisation de la formation, l'animateur et le groupe. L'IFYC est déchargé de toute responsabilité en cas d'absence non autorisée.

5. Accès aux locaux

Les locaux sont ouverts au public de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. En dehors de ces horaires, aucune personne ne doit être présente dans les bureaux ou salles de formation sauf accord préalable du responsable de l'IFYC. L'accès aux salles autres que celle attribuée à la formation ainsi qu'aux bureaux des services administratifs est interdit.

Sauf autorisation expresse, les participants ayant accès à l'organisme pour suivre leur formation ne peuvent :

- Ni entrer ou demeurer à d'autres fins ;
- Ni introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ou de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux participants.

Les participants auront accès au moment des pauses fixées à la distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

Il est recommandé aux utilisateurs des locaux de veiller à la fermeture des fenêtres et portes, extinction des lumières à la fin des formations

et au moment des pauses, et de vérifier que les appareils éventuellement utilisés soient en position arrêt.

6. Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le participant accidenté ou les personnes témoins de l'accident, à l'IFYC. Conformément à l'article R 6342-3 du code du travail, l'accident survenu au participant pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la caisse de sécurité sociale. La responsabilité civile de chacun est engagée pour tous les dégâts causés aux locaux, aux matériels et aux personnes.

7. Utilisation des machines et du matériel

Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les participants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Il est strictement interdit de déplacer tout matériel sans l'autorisation de l'animateur ou du secrétariat. Le photocopieur de l'IFYC est réservé exclusivement aux animateurs et au secrétariat, afin d'assurer la reproduction des documents destinés aux formations de l'IFYC. La législation interdit la duplication des logiciels, vidéos ou autres supports pédagogiques.

En cas de non-respect, la responsabilité du participant ou de l'animateur sera engagée.

8. Responsabilité de l'IFYC en cas de vols ou endommagement de biens personnels des participants

L'IFYC décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les participants dans son enceinte (salle de formation, locaux administratifs, patio ...)

L'IFYC décline toute responsabilité quant aux effets personnels (sac, portable, ...) laissés dans les salles.

L'animateur peut demander au secrétariat de l'IFYC de fermer la salle lors de la pause déjeuner.

9. Organisation pédagogique

Concentré dans le temps, l'action de formation doit favoriser l'acquisition ou la mise à jour des connaissances. Les animateurs chercheront à favoriser une méthodologie permettant la résolution des problèmes concrets du cabinet. L'efficacité de la formation nécessite une participation constante et active des participants. La formation est mise en place sous la responsabilité de l'IFYC :

- la préparation, la mise en œuvre de la session,
- la coordination entre les différents partenaires (participants, animateurs et cabinets)
- la liaison administrative avec les participants, les animateurs et les différents organismes (cabinets, OPCA, CRO, CRCC).

10. Sanction

Tout agissement fautif d'un participant, en particulier tout acte de nature à porter atteinte à la sécurité ou à troubler le bon fonctionnement de l'organisme de formation et, toute infraction au présent règlement, peut faire l'objet d'une sanction, pouvant éventuellement affecter, immédiatement ou non, sa présence dans l'organisme de formation. Selon la nature et les circonstances des agissements ou de l'acte, la sanction susceptible – s'il y a lieu dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur – d'être appliquée par la direction au participant sera, selon les données du cas particulier, l'une des sanctions ou mesures suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement écrit
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive

Toute sanction disciplinaire notifiée comportera l'énonciation des griefs qui la motive. Elle sera précédée d'une convocation du participant, qui pourra se faire assister lors de l'entretien. La sanction ne pourra intervenir moins d'un jour franc, ni plus de 15 jours après le jour fixé pour l'entretien.

11. Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 1er novembre 2018.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de fixer la réglementation des relations contractuelles entre l'IFYC et le client dans le cadre des prestations de formation proposées par l'IFYC. Pour toute demande ou réclamation, le client peut adresser un courrier à l'adresse suivante :

IFYC – Parc Technologique de la Pardieu 14 rue Jean Claret – 63000 Clermont- Ferrand
Mail : contact@ifyc.fr

2. Inscription

Les inscriptions peuvent se faire : Par courrier en nous retournant le bulletin d'inscription disponible dans notre catalogue ou via notre portail : <https://ifycportail.agate-erp.fr/> en se munissant de l'identifiant et du mot de passe envoyés par mail. Toute inscription ne sera considérée comme définitive que si elle est accompagnée de son règlement. Aucune inscription ne sera validée avant réception de son règlement. Le support est remis à titre personnel et ne pourra être reproduit sans autorisation.

3. Conditions tarifaires

3.1. Formation Intra : à la demande du client, l'IFYC établit un devis pour les prestations de formation demandées sur lequel il précise la nature de la prestation.

3.2. Formation Catalogue : tous nos tarifs sont indiqués en euros hors taxes et comprennent le coût pédagogique. Un forfait d'organisation est facturé 45 € HT en sus, comprenant le coût du support ainsi que les frais annexes, les frais de déjeuner sont inclus.

Tous les prix affichés sont valables pour les dates annoncées et peuvent faire l'objet d'une réévaluation annuelle.

4. Paiement de la prestation

Il est impératif de joindre lors de l'inscription le règlement à l'ordre de l'IFYC. Une facture

acquittée sera délivrée au client afin qu'il obtienne une prise en charge auprès de son OPCA.

5. Convocation

Chaque participant recevra une convocation par e-mail comprenant toutes les précisions utiles 8 jours avant la tenue de chaque session.

6. Horaires

Sauf information particulière dans la convocation, nos actions de formation commencent le premier jour à 9h00 et se terminent en principe vers 17h30 (selon l'animateur).

Pour le profit de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires.

7. Conditions d'annulation – Report

7.1. Annulation d'une action :

Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session ou dans le cas d'une indisponibilité de l'animateur, l'IFYC se réserve la possibilité d'ajourner une formation et d'informer les participants au plus tard huit (8) jours avant la tenue de la session. L'IFYC remboursera dans les meilleurs délais les sommes versées au moment de l'inscription.

7.2. Désistement, absence exceptionnelle : Toute demande d'annulation d'une inscription ne donnera lieu à un remboursement intégral que si celle-ci nous parvient 8 jours avant la date de la formation par écrit. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra intervenir, les frais d'inscription seront facturés. Toute absence non signalée entraînera la facturation de la totalité des coûts pédagogiques. En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, le montant des frais de formation demeure exigible.

7.3. Report :

Du fait de l'IFYC, la recherche de la bonne composition des groupes et le respect de la qualité de la prestation peut nous amener à

proposer des modifications de dates.

8. Documents contractuels

A l'issue de la journée de formation, le stagiaire recevra une attestation de formation qu'il devra conserver.

L'IFYC transmettra au cabinet, une facture ayant valeur de convention simplifiée ainsi qu'une attestation de présence du stagiaire.

9. RGPD

Dans le cadre de l'exécution de sa prestation de formation auprès du Client, l'Institut Régional de Formation IFYC (ci-après dénommé « IRF ») collecte des données personnelles (ci-après dénommées « les données ») :

- des personnes physiques participant à la formation commandée par le Client.

L'IRF s'engage dans le cadre de sa relation contractuelle avec son Client, en sa qualité de responsable de traitement, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données et, notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) dénommés « la Réglementation ».

Les données font l'objet de plusieurs traitements informatiques destinés à : la gestion des inscriptions, des paiements, des réclamations du Client et du suivi qualité des formations.

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les traitements susvisés, les personnes susceptibles d'avoir accès aux données des participants et sont les salariés de l'IRF.

La base légale du traitement est l'exécution du contrat entre l'IRF et le Client.

L'IRF conserve les données, pour chacun des traitements énoncés, uniquement pour la durée nécessaire au regard de la finalité poursuivie par le traitement correspondant en respectant les délais légaux et les délais de

prescription en cas d'éventuelle réclamation d'un Client.

L'IRF s'engage à traiter les données personnelles dans le respect de la Réglementation et à cet égard, s'engage à :

I. Traiter les données personnelles des personnes concernées de manière licite, loyale et transparente ;

II. Collecter les données personnelles pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas les traiter ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités ;

III. S'assurer que les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;

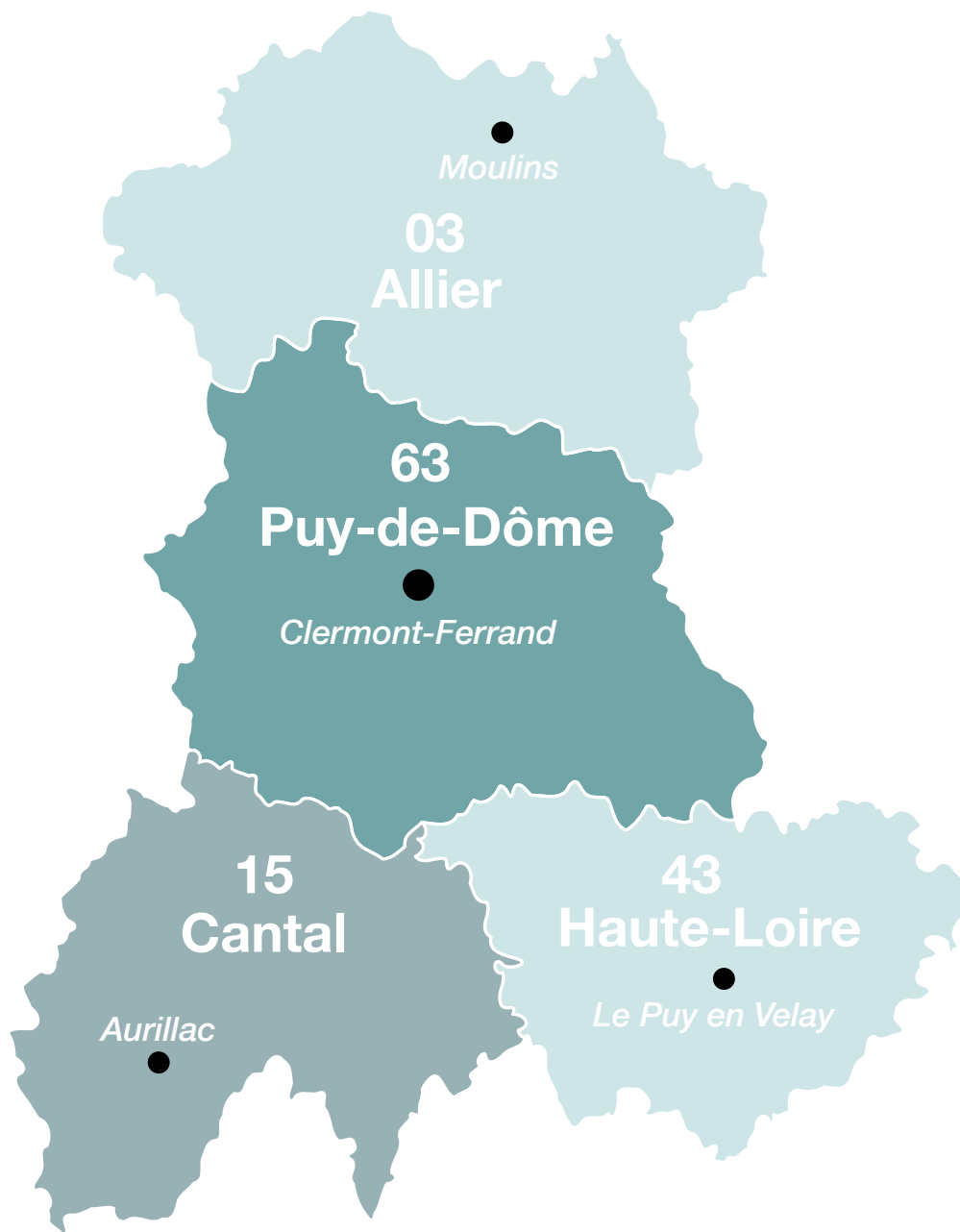
IV. S'assurer que les données personnelles sont exactes et tenues à jour ;

V. Conserver les données personnelles sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;

VI. Traiter les données personnelles de façon à garantir une sécurité appropriée de ces dernières, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

Le Client dispose de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que d'un droit à l'oubli et à la portabilité sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Le Client peut exercer ces droits en envoyant un e-mail à la personne au sein de l'IRF en charge de gérer les demandes contact@ifyc.fr

Si le Client estime, après avoir contacté l'IRF, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenay – TSA 80715 – 75334 Paris 07.



Parc Technologique La Pardieu • 14 Rue Jean Claret
63000 Clermont-Ferrand
contact@ifyc.fr

